



# Commission du droit de l'Ontario : Regard sur le passé et l'avenir



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

---

# Indépendance, mobilisation, impact

L'année 2018 marque le 10<sup>e</sup> anniversaire de la publication du premier rapport de la Commission du droit de l'Ontario (CDO).

Au cours des dix dernières années, la CDO est devenue le principal organisme de réforme du droit en Ontario et a mené à bien 16 grands projets dans le cadre desquels elle a consulté des milliers d'Ontariennes et d'Ontariens sur d'importantes questions juridiques.

Nos projets ont porté sur une grande diversité d'enjeux dans le domaine du droit, y compris la capacité juridique et la responsabilité solidaire, la Loi sur les infractions provinciales, le partage des régimes de retraite, les REEI, le droit de la famille ainsi que les lois régissant les personnes âgées et les personnes handicapées en Ontario.

Les projets sur lesquels nous travaillons actuellement traitent des recours collectifs, de « l'expression sur l'Internet », des droits numériques et des enjeux juridiques liés aux derniers moments de la vie.

Le présent rapport fait le bilan de ces dix dernières années, examine les projets en cours et donne un aperçu de la prochaine étape qui s'annonce pour la CDO.

Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de la CDO sur notre site Web : [www.lco-cdo.org](http://www.lco-cdo.org).



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

# Projets en cours

La CDO continue d'examiner d'importantes questions juridiques d'actualité. Les projets sur lesquels elle travaille actuellement portent sur quelques-unes des enjeux juridiques les plus complexes et les plus sujets à controverse en Ontario. Ces projets sont les suivants :



## Recours collectifs (rapport prévu au début de 2019)

Il a été dit que la création des recours collectifs « a été le fait le plus marquant en droit civil au Canada ». Ce projet est le premier examen indépendant et exhaustif des recours collectifs depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les recours collectifs* en 1992. Il s'agit d'un projet qui a une portée nationale et dans le cadre duquel on a créé la première base de données empiriques sur les recours collectifs en Ontario.

## La diffamation à l'époque de l'Internet (rapport prévu au milieu de 2019)

L'accentuation de « l'expression sur l'Internet » remet en question une foule de règles juridiques et d'hypothèses « traditionnelles » qui régissent le droit de la réputation (diffamation), la liberté d'expression et la protection de la vie privée. Le projet examine des façons de créer un équilibre entre la liberté d'expression, la réputation, la protection de la vie privée et l'accès à la justice dans un monde virtuel. Il porte également sur la responsabilité des plateformes Internet et les zones grises en ce qui a trait aux juridictions en matière d'information numérique. Ce projet est le premier du genre au Canada.



## Les droits numériques (projet entrepris en 2018)

La CDO lance une série d'initiatives de réforme du droit pluriannuelles et pluridisciplinaires visant à examiner les lois provinciales dans le contexte des « droits numériques ». Le projet devrait examiner des questions juridiques relatives à l'intelligence artificielle, la protection des consommateurs sur les marchés numériques et le droit du travail dans « l'économie à la demande ». Ce projet réunira des juristes, des technologues, des universitaires ainsi que des représentants des gouvernements, des ONG et des sociétés privées qui se pencheront sur des enjeux émergents d'une grande portée concernant les « droits numériques ».

## Les derniers moments de la vie (rapport prévu au milieu de 2019)

L'aide médicale à mourir (AMM) a attiré l'attention du public sur des questions comme les soins palliatifs, la planification préalable des soins et la « mort dans la dignité ». Ce projet examine une grande diversité de questions juridiques qu'il faut prendre en considération en fin de vie, y compris le refus et le retrait des traitements, le règlement des différends relatifs aux soins de santé, le consentement, la planification préalable des soins, l'adaptation des soins, la sédation palliative, le décès planifié à la maison et la satisfaction des besoins culturels et religieux. Le projet comprend une analyse des enjeux propres aux communautés autochtones de l'Ontario en ce qui a trait aux dernières étapes de la vie. Il s'agit du premier projet du genre au Canada.



# Qui nous sommes

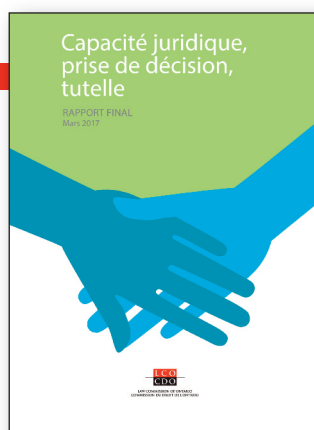
La CDO est un partenariat unique, novateur et productif entre le ministère du Procureur général de l'Ontario, la Fondation du droit de l'Ontario, le Barreau de l'Ontario, la faculté de droit Osgoode Hall et les doyens des facultés de droit de l'Ontario.

La CDO fournit des avis indépendants, équilibrés et rigoureux sur certaines des questions de politique juridique les plus complexes et lourdes de conséquences en Ontario. Nous évaluons les lois de façon globale, dans un esprit d'impartialité et de transparence. La CDO agit indépendamment des intérêts des parties prenantes et mène chaque projet dans un souci « d'intérêt public ».

Nos rapports renferment des recommandations pratiques qui visent à résoudre des problèmes, qui sont fondées sur des principes, qui s'appuient sur de vastes consultations et qui sont validées dans le cadre d'un processus exhaustif et transparent auquel participent des particuliers, spécialistes et institutions d'un vaste éventail de secteurs.

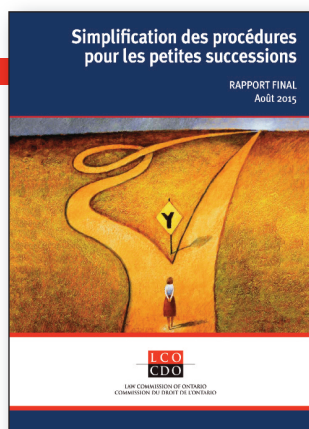
Les locaux de la CDO se trouvent à la faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York à Toronto, au Canada.

# CDO



**2017**

Ce projet a examiné en détail les lois provinciales régissant les procurations, les mandataires spéciaux et la capacité juridique. Le rapport issu du projet a été qualifié de document phare et déterminant. Des recommandations de la CDO ont été intégrées à la *Loi de 2017 renforçant la qualité et la responsabilité pour les patients*.



**2015**

Ce projet a examiné les moyens d'améliorer l'administration des petites successions en Ontario. On a dit du rapport issu du projet qu'il était « excellent » et que ses recommandations visant à simplifier les processus d'homologation et à en clarifier le langage bénéficieront à des milliers d'Ontariennes et d'Ontariens chaque année.

# Gouvernance et leadership



Les travaux de la CDO sont orientés par un Conseil des gouverneurs composé de représentants de divers organes du secteur de la justice en Ontario. Les membres du Conseil, actuels et anciens, comprennent des sous-procureurs généraux, des doyens de facultés de droit, des juges de la Cour d'appel de l'Ontario et d'éminents avocats et universitaires des quatre coins de la province. Le Conseil de la CDO occupe une position sans pareille pour influencer l'évolution de la réforme du droit en Ontario.

## Présidents du Conseil des gouverneurs

- Patrick J. Monahan, 2007 – 2009
- Larry Banack, 2009 – 2012
- Bruce Elman, 2012 – 2018
- Andrew Pinto, 2018 – Present

## Membres actuels du Conseil des gouverneurs

- Raj Anand – Représentant du Barreau de l'Ontario
- Professeure Linda Cardinal – Membre à titre personnel
- Mary Condon – Représentante de la faculté de droit Osgoode Hall
- L'honorable J. Michal Fairburn – Représentante de la magistrature
- L'honorable Stephen T. Goudge – Représentant de la Fondation du droit de l'Ontario
- Irwin Glasberg – Représentant du ministère du Procureur général
- Elizabeth Grace – Membre à titre personnel
- Sonia Ouellet – Membre à titre personnel
- Andrew Pinto (président) – Membre à titre personnel
- Michael Tamblyn – Membre à titre personnel
- Dean Christopher Waters – Représentant des doyens de facultés de droit de l'Ontario
- Nye Thomas (directeur exécutif) – Membre d'office

## Anciens membres du Conseil des gouverneurs

- Mark L. Berlin (2012 – 2018)
- Gwen Boniface (2011 – 2014)
- Paul Boniferro (2018)
- Christopher D. Bredt (2008 – 2014)
- Camille Cameron (2014 – 2015)
- Nathalie Des Rosiers (2009 – 2013)
- Adam Dodek (2011 – 2014)
- Neil Finkelstein (2007 – 2008)
- William Flanagan (2009)
- Neena Gupta (2007 – 2012)
- Marie Henein (2007 – 2009)
- Ian Holloway (2009 – 2012)
- L'honorable Frank Iacobucci (2007 – 2012)
- L'honorable Russell Juriansz (2008 – 2009)
- L'honorable Harry S. Laforme (2014 – 2018)
- Mark Leach (2012)
- Yves LeBouthillier (2007 – 2008)
- Jinyan Li (2009 – 2010)
- L'honorable James MacPherson (2007 – 2008)
- Patrick J. Monahan (2012 – 2017)
- Maria Páez Victor (2012 – 2018)
- Murray D. Segal (2007 – 2012)
- Lorne Sossin (2010 – 2018)



## 2014

Le gouvernement provincial a demandé à la CDO de recommander des changements en vue d'améliorer l'accès des Ontariennes et des Ontariens au programme fédéral de régime enregistré d'épargne-invalidité. La province a mis en œuvre plusieurs des recommandations de la CDO, y compris de nouveaux processus simplifiés et des mesures de protection contre l'exploitation financière.

# Ce que nous faisons

La CDO fournit des avis indépendants, prospectifs et fondés sur des données probantes concernant certaines des questions de politique juridique les plus complexes et les plus sujettes à controverse en Ontario. L'analyse qu'elle fait des lois, politiques, programmes et pratiques de la province est rigoureuse et s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, ainsi que sur de vastes consultations auprès des particuliers et des institutions les plus concernés par les enjeux étudiés. La CDO est donc en mesure de produire des rapports faisant autorité à l'intention des décideurs, des parties prenantes, du milieu universitaire et du grand public.

Les rapports de la CDO ont entraîné des modifications à des lois, règlements et politiques. Ils sont cités dans des décisions judiciaires, des rapports sur les politiques, des articles universitaires et des reportages dans les médias depuis de nombreuses années. En outre, ils contribuent grandement à éduquer la population sur les questions juridiques et à alimenter les débats publics sur des questions de réforme du droit importantes et d'actualité.

Un grand nombre d'institutions, d'organisations et de particuliers se fient aux travaux de la CDO :

- des décideurs au sein des administrations publiques à l'échelle provinciale, nationale et municipale;
- des professionnels de l'appareil judiciaire, y compris la magistrature, des organismes juridiques et des avocats;
- des organismes de réglementation, comme le Barreau de l'Ontario et les ordres régissant les professions de la santé réglementées, entre autres;
- des institutions privées et publiques qui s'intéressent aux questions juridiques ou travaillent avec le système de justice, comme les hôpitaux et les institutions financières;
- des groupes et des organismes communautaires, des cliniques communautaires d'aide juridique et des particuliers qui travaillent dans des domaines connexes aux projets de la CDO;
- des chercheurs universitaires et des spécialistes qui travaillent dans des domaines connexes aux projets de la CDO;
- les facultés de droit;
- le grand public.



## 2013

La CDO a examiné la *Loi sur le privilège des travailleurs forestiers portant sur leur salaire* à lumière de l'évolution de l'industrie forestière en Ontario et a recommandé l'abrogation de la Loi.



## 2013

Ce rapport a examiné les façons d'améliorer l'accès aux services de justice familiale à l'échelle communautaire. Il a entraîné des changements aux services relatifs au droit de la famille au sein d'Aide juridique Ontario, du Barreau de l'Ontario et du gouvernement provincial. plan à cet égard.

# Faire avancer la réforme du droit

Par définition, les rapports de la CDO ouvrent de nouvelles voies en matière de réforme du droit, comme en fait foi notre projet sur la diffamation à l'époque de l'Internet, qui est le premier du genre au Canada. D'autres projets, comme ceux sur les recours collectifs ou la capacité juridique, constituent les premiers examens exhaustifs d'importantes lois ontariennes en plus de 20 ans.

Au cours des cinq dernières années, la CDO a entrepris ou achevé neuf grands projets et diffusé plus de 30 rapports finals, rapports provisoires, documents de travail et documents commandés à des tierces parties. Ces grands projets sont les suivants :

- Les droits numériques
- Les recours collectifs
- La diffamation à l'époque de l'Internet
- Les derniers moments de la vie
- La capacité juridique, la prise de décisions et la tutelle
- La simplification des procédures pour les petites successions
- La capacité et la représentation aux fins du REEI fédéral
- L'examen de la *Loi sur le privilège des travailleurs forestiers portant sur leur salaire*
- L'amélioration de l'accès à la justice familiale

La CDO soutient également la réforme du droit, l'élaboration de politiques et le débat critique à l'occasion de conférences, de forums, d'événements et de tables rondes, dont voici quelques exemples récents :

- *Forum sur les données ouvertes dans le système de justice;*
- *Table ronde sur la déontologie et l'exercice de la profession juridiques en ce qui concerne les dernières étapes de la vie;*
- Conférence internationale sur la diffamation;
- *Table ronde CDO/Fondation Mozilla sur les droits numériques;*
- Groupe de discussion sur la responsabilité des intermédiaires Internet lors de conférence RightsCon 2018.



## 2012

Ce rapport a mené à de nombreux changements à la Loi sur les normes d'emploi et à la *Loi de 2014 sur l'amélioration du lieu de travail au service d'une économie plus forte*, concernant notamment les plafonds applicables au recouvrement du salaire, aux augmentations du salaire minimum, à des mesures de reddition de comptes plus robustes pour les agences de placement temporaire et à la protection des travailleurs étrangers



## 2012

Ce cadre global et innovateur a été à maintes reprises cité comme une approche exemplaire pour évaluer les lois, politiques et pratiques touchant les personnes handicapées.

# Mobilisation du public et éducation juridique

La CDO est un chef de file national et international en matière de participation du public aux projets de réforme du droit.

Depuis sa création, la CDO a consulté des milliers d'Ontariennes et d'Ontariens dans le cadre de ses projets de réforme du droit, y compris des représentants des gouvernements et des professions juridiques, des organismes du secteur de la justice, des organismes communautaires, des universitaires et des membres du grand public, tant à l'échelle provinciale et nationale qu'internationale.

La CDO favorise la participation du public par les mesures suivantes :

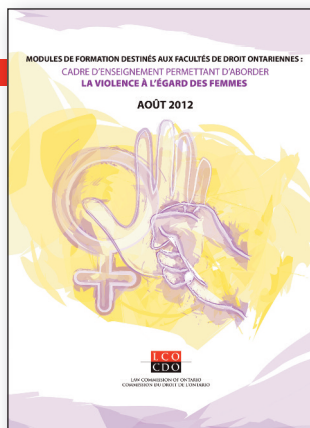
- la publication de documents de consultation, de rapports provisoires et de rapports finals sur ses projets;
- la commande de documents de recherche;
- des réunions en personne avec les parties prenantes, ateliers, colloques et forums publics;
- l'accessibilité des documents/notes d'information sur les projets;
- des webinaires et sondages publics en ligne;
- des groupes consultatifs représentatifs sur chacun des projets;
- des allocutions, articles, cours-conférences dans des facultés de droit et d'autres facultés;
- des stratégies de médias sociaux;
- la diffusion d'un bulletin à tous les particuliers et organismes intéressés.

Le site Web de la CDO est devenu le principal outil de consultation et d'éducation du public dans le cadre de ses travaux. Le site est bilingue, et tous les documents sur les projets importants sont traduits en français. De nombreux documents ont également été traduits dans d'autres langues, parfois dans dix langues différentes.



## 2012

Ce cadre global et innovateur a été à maintes reprises cité comme une approche exemplaire pour évaluer les lois, politiques et pratiques touchant les personnes âgées.



## 2012

Ce projet unique, financé par le gouvernement de l'Ontario par l'intermédiaire de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, a permis d'élaborer les composantes d'un cours modèle pour les étudiants en droit de l'Ontario sur des questions relatives à la violence faite aux femmes, notamment la violence familiale ou conjugale.

# Personnel, budget et contributions bénévoles

L'effectif de la CDO est composé d'un petit noyau d'employés dévoués spécialistes dans la recherche sur le droit et les politiques publiques, la réforme du droit, l'accès à la justice, la consultation et la mobilisation des intervenants, de même que l'élaboration des politiques publiques contemporaines.

La CDO est financée par la Fondation du droit de l'Ontario, le ministère du Procureur général de l'Ontario, le Barreau de l'Ontario, la faculté de droit Osgoode Hall et l'Université York. Elle reçoit également un important soutien non financier de la faculté de droit Osgoode Hall et de l'Université York.

Les ressources auxquelles a accès la CDO sont aussi multipliées grâce à sa capacité éprouvée à créer des partenariats, à mobiliser les collectivités et à obtenir des contributions bénévoles des quatre coins de la province.

## Groupes consultatifs

La CDO a accès à d'importantes ressources *pro bono* grâce à ses groupes consultatifs bénévoles qui sont rattachés à chacun des projets. Durant son deuxième mandat (2011-2016), la Commission a pu compter sur onze groupes consultatifs comptant près de 180 membres. Un de ces groupes a tenu plus de 30 réunions sur plusieurs années.

## Partenariats

Chaque année, la CDO travaille en collaboration avec des dizaines d'organismes un peu partout dans la province. Par exemple, elle s'est associée à une vingtaine d'organisations dans le cadre de son projet sur les derniers moments de la vie.

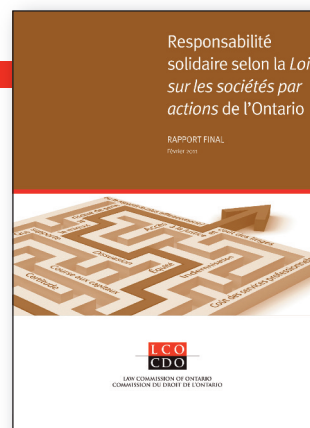
## Financement externe/Contributions non financières

Enfin, la CDO fait appel à des sources de financement externes et bénéficie de contributions non financières d'autres organisations, comme le CRSH.



**2011**

L'Annexe 35 de la *Loi de 2017 pour un Ontario plus fort et plus juste (mesures budgétaires)*, L.O. 2017, chap. 34 – Projet de loi 177 comprend des modifications visant à moderniser la *Loi sur les infractions provinciales* et fondées sur les recommandations formulées dans ce rapport.



**2011**

Ce projet a été mené par le professeur Poonam Puri de la faculté de droit Osgoode Hall dans le cadre du programme de chercheur résident détaché à la CDO.

# La réforme du droit au Canada

La CDO est un organisme de seconde génération dans le domaine de la réforme du droit en Ontario.

Son prédécesseur, la Commission de réforme du droit de l'Ontario (CRDO), a été créé en 1964. Il a été le premier organisme de réforme du droit au Canada et relevait du procureur général de l'Ontario. De 1964 à 1996, la CRDO a produit près de 100 rapports et documents de réflexion sur des sujets aussi divers que les œuvres de bienfaisance, les procès devant jury, le droit foncier, les tests de dépistage du sida, l'aide à l'enfance, la sécurité des biens personnels, la protection de la vie privée, la *Loi sur la location immobilière* et l'exécution des jugements.

Au milieu des années 2000, les dirigeants du secteur de la justice en Ontario ont reconnu la nécessité de renouveler l'organisme chargé de réformer le droit dans la province. Peu de temps après, la CDO voyait le jour, fruit d'un accord entre le ministère du Procureur général de l'Ontario, la Fondation du droit de l'Ontario, le Barreau de l'Ontario, la faculté de droit Osgoode Hall et les doyens des facultés de droit de l'Ontario.

Aujourd'hui, il existe six commissions du droit au Canada (en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan), et une septième est en voie de voir le jour (au Québec). Il existe plus de 60 commissions du droit indépendantes dans le monde.



**2008**

La *Loi de 2009 modifiant des lois en ce qui concerne le droit de la famille*, L.O. 2009, chap. 11 – Projet de loi 133 a promulgué des changements dans le partage des régimes de retraite en cas de séparation ou de divorce, en se fondant en partie sur les recommandations formulées dans ce rapport.



**2008**

Le projet de loi 59 : *Loi donnant la priorité aux consommateurs (modifiant des lois en ce qui concerne la protection des consommateurs)*, 2016, applique certaines des recommandations de ce rapport.



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

2032 Ignat Kaneff Building  
Osgoode Hall Law School, York University  
4700 Keele Street, Toronto, ON, Canada M3J 1P3  
Tél. : 416-650-8406 | Sans frais : 1-866-950-8406  
[lawcommission@lco-cdo.org](mailto:lawcommission@lco-cdo.org)  
[www.lco-cdo.org](http://www.lco-cdo.org)  
twitter: @LCO\_CDO

December 2018